



SNUDI-FO 35
Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles

35, rue d'Echange - 35000 RENNES
Tél : 02 99 65 36 63 le lundi et le mardi - 06 43 03 93 67 les autres jours
Internet : <http://snudifo35.over-blog.com>

Faisant le constat que :

- les élèves d'ULIS ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des écoles ce qui provoque une augmentation du nombre des élèves dans les classes, classes déjà bien chargées et accueillant en outre déjà des enfants en difficulté ou en situation de handicap hors ULIS ;
- les enseignants manquent de temps pour l'indispensable concertation entre enseignants des classes de référence et coordonnateur ULIS ;
- les enseignants accueillants ne sont pas formés pour faire face aux différents types de handicaps des élèves d'ULIS ;

le SNUDI-FO 35 revendique :

- la comptabilisation des élèves d'ULIS dans les effectifs de l'école lors de la préparation de la carte scolaire ;
- le dégagement de temps de concertation sur temps de service (au minimum 2h par mois et par élève ainsi que 1h30 par an et par élève pour les ESS) ;
- l'offre de formations relatives aux handicaps ouvertes à tous les enseignants désireux d'y participer (congés de formation, formations longues, animations pédagogiques).

Le SNUDI-FO 35 portera ces revendications en demandant audience au DASEN d'Ille-et-Vilaine.